



Éclats d'Arts 2026 : Crée l'aventure !

Pendant 4 jours, infiltre les coulisses du Théâtre du Vellein et passe de l'autre côté du décor ! Encadré-e par la Compagnie Institout, deviens l'un des 30 maîtres du jeu de cette aventure immersive.

La finalité : créer un escape game de A à Z, ouvert au public le vendredi. C'est toi qui fais cogiter le public ! Pas besoin d'avoir fait du théâtre : ici, on construit l'événement ensemble !

À la tombée de la nuit, le Théâtre du Vellein révèle ses secrets... Le public est plongé dans une enquête mystérieuse. Les visiteurs doivent explorer les zones habituellement fermées (coulisses, loges, halls), résoudre des énigmes, débusquer des indices et faire face à des personnages énigmatiques pour percer le mystère du théâtre avant que le temps ne s'écoule !

Au programme :

Jeu d'acteur : tu incarnes les personnages de l'histoire (témoins suspects, guides mystérieux, complices). Tu apprends à travailler ta voix, ton corps, ton sens de l'improvisation et à interagir directement avec les joueurs.

Scénographie & les Décors : tu t'appropries le stock de costumes, d'accessoires et d'éléments de décor du théâtre pour transformer les loges et les couloirs en véritables pièces d'énigmes.

Régie & la Mise en Lumières : tu créeras les ambiances sonores et lumineuses pour plonger le public dans une atmosphère captivante.

Et le Jour J ! Le vendredi, tu gères l'événement en conditions réelles face au public

Quand ?

Du mardi 20 octobre au vendredi 23 octobre 2026, 10h – 12h30 / 13h30 – 17h (vendredi fin vers 20h)

Où ?

Salle Balavoine et théâtre du Vellein

Inscription :

Du 14 septembre au 10 octobre 2026

Places limitées à 30 participants

Tarif de l'aventure : 15€

Engagement : l'inscription implique une présence pendant les 4 jours complets (aucun remboursement en cas d'annulation ou absence)

Repas non compris (à prévoir par vos soins) : possibilité de rester à la Salle Balavoine pendant le temps de midi (réfrigérateur et micro-onde sur place).

Conditions :

Avoir entre 12 et 17 ans

Résider Villefontaine

Règlement :

15€ espèce ou chèque à l'ordre de la Compagnie Institout (à remettre obligatoirement le premier jour de stage).

Dossier à compléter et à envoyer à associationsportculture@mairie-villefontaine.fr ou à déposer à l'accueil de l'hôtel de ville

I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JEUNE

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ N° de portable du jeune : _____

II. COORDONNÉES DES RESPONSABLES LÉGAUX

	Responsable 1	Responsable 2
Nom / Prénom		
Adresse complète		
Lien de parenté		
Téléphone 1		
Téléphone 2		
Adresse Mail		

III. PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

Fiche d'inscription et fiche sanitaire dûment remplies et signées (pages suivantes).

Copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile extra-scolaire (année 2026-2027).

Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé (DTP obligatoire et à jour).

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

IV. AUTORISATIONS PARENTALES RÉGLEMENTAIRES

Je soussigné(e) M./Mme _____, responsable
légal de l'enfant _____ :

1. Participation à l'événement et déplacements

- ☐ **J'autorise** mon enfant à participer activement à l'ensemble des 4 jours du projet *Éclats d'Arts 2026* du 20 au 23 octobre 2026
- ☐ **J'autorise** mon enfant à se déplacer à pied entre la salle Balavoine et le théâtre
de la Salle Balavoine au Théâtre du Vellein, accompagné des intervenants de la Compagnie Institut et/ou du personnel de la Ville de Villefontaine

2. Droit à l'image

Je soussigné(e) M./Mme _____, responsable
légal de l'adolescent, déclare autoriser la Ville de Villefontaine, le Théâtre du Vellein (CAPI) ou tout autre photographe professionnel missionné par la collectivité :

- ☐ **À photographier et à filmer mon enfant** pendant la phase de construction et de restitution publique, afin de reproduire et diffuser ces images sur les supports officiels de la collectivité (site internet, réseaux sociaux Facebook/Instagram de la Ville et du Théâtre, magazine municipal, affichages locaux).
- ☐ **Je n'autorise pas** la prise de photos / vidéos de mon enfant.

3. Modalités de fin de journée (Sorties)

- ☐ **J'autorise** mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil (Salle Balavoine ou Théâtre du Vellein selon le planning) en fin d'activité à 17h00 ou à l'issue de l'événement le vendredi soir afin de regagner le domicile familial.

- ☐ **Je n'autorise pas** mon enfant à quitter seul la structure. Je viendrai le chercher à 17h et à l'issue de l'événement le vendredi soir (ou personne désignée : _____).

4. Urgences médicales et hospitalisation

- ☐ En cas d'accident ou d'urgence médicale, si je demeure injoignable, j'autorise le médecin régulateur du SAMU/Sapeurs-Pompiers à prodiguer les soins nécessaires et à procéder à une hospitalisation ou intervention chirurgicale si l'état de l'enfant le requiert. L'équipe d'encadrement accompagnera l'enfant.

Fait à Villefontaine, le __/__/____

Signature du responsable légal :

2. FICHE SANITAIRE DE LIAISON

I. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ADOLESCENT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ Genre : [] M [] F

1. Allergies et intolérances :

Asthme :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Allergie médicamenteuse :

- ☐ Oui (Précisez : _____)
- ☐ Non

Allergie ou intolérance alimentaire :

- ☐ Oui (Précisez : _____)
- ☐ Non

2. Difficultés de santé ou recommandations particulières

L'adolescent présente-t-il des difficultés de santé particulières (diabète, crises convulsives, spasticité, contre-indications physiques, port de prothèses auditives/visuelles) ?

- ☐ Oui *Précisez les précautions à prendre* _____
- ☐ Non

3. Traitement médical en cours durant le stage

Votre enfant doit-il suivre un traitement médical durant sa présence sur le projet ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Rappel légal : Si oui, vous devez impérativement joindre une **ordonnance récente** et fournir les médicaments correspondants dans leur boîte d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun traitement ne pourra être administré sans ordonnance.

II. ENGAGEMENT ET DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Je soussigné(e) M./Mme _____, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de projet de la Ville à prendre les mesures médicales d'urgence nécessaires.

III. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Vos données sont collectées par le service Vie Sportive et Culturelle de la Ville de Villefontaine dans le cadre exclusif de l'organisation et de la sécurisation du stage Éclats d'Arts 2026. Elles ne sont pas transmises à des tiers, à l'exception des autorités de secours en cas d'urgence médicale. Elles sont conservées jusqu'à 1 ans. Vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles en contactant le délégué à la protection des données : dpo@mairie-villefontaine.fr

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr

IV. ANNULATION

La ville de Villefontaine se réserve le droit d'annuler l'événement pour un motif d'intérêt général et dans l'éventualité où le nombre de participants n'est pas suffisant pour garantir la réussite du projet. Dans ce cas-là, le remboursement sera effectué.

Fait à Villefontaine, le __/__/____

Signature du responsable légal :